



Madame la Ministre de la Culture  
Ministère de la Culture  
3, rue de Valois  
75001 Paris  
France

Objet : Sauvegarde de Saint-Martin d'Arenc

Marseille le 7 mai 2025

Madame la Ministre de la culture,

Lors de votre venue à Marseille le 16 janvier 2025, une liste de monuments à protéger vous a été remise.

Parmi eux figure Saint-Martin d'Arenc, église édifiée en 1913 grâce à la générosité de donateurs tels qu'Eugénie Armand et le comte Albert Armand.

Fermée au public depuis 1978 en raison de l'instabilité des sols, l'église a été désacralisée puis laissée à l'abandon. En 2018, le Département des Bouches-du-Rhône l'achète et lui alloue un budget initial de 4 millions d'euros, avec la promesse de la réhabiliter en lieu culturel. Le montant estimatif de la réhabilitation était connu depuis 2016, et le Département a donc agi en connaissance de cause.

Le CIQ Arenc-Villette souhaite porter à votre attention l'importance patrimoniale de cet édifice. Saint-Martin d'Arenc a été réalisée par Théophile Dupoux, architecte marseillais, auteur de six églises dont la basilique du Sacré-Cœur (avenue du Prado), et de nombreux bâtiments laïques. Le tympan fut sculpté par Henri-Charles Raybaud, artiste marseillais reconnu.

En novembre 2022, le Département envisage la vente de l'église. Cette décision provoque une mobilisation citoyenne, avec une manifestation le 17 juin 2023 et une pétition (numérique et papier) recueillant à ce jour plus de 2 100 signatures.

Le 19 juin 2023, le Département renonce à la vente et annonce une nouvelle concertation pour un projet respectueux de l'âme du bâtiment.

# CIQ Arenc\_Villette

Compte tenu de la valeur patrimoniale de Saint-Martin d'Arenc et de son importance pour le quartier, je sollicite votre bienveillance afin que le ministère de la Culture envisage son inscription à l'inventaire des monuments historiques. Cela contribuerait à sa préservation et à sa valorisation, conformément aux attentes des habitants et acteurs locaux.

Vous trouverez en pièce jointe les réalisations de Théophile Dupoux ainsi qu'un historique retraçant 50 ans de mobilisation du CIQ Arenc-Villette.

Notre site [www.ciqarencvillette.fr](http://www.ciqarencvillette.fr), rubrique « Saint-Martin d'Arenc », propose plusieurs articles permettant de mieux comprendre l'importance patrimoniale et symbolique de cet édifice. La presse régionale a relaté à de nombreuses reprises nos efforts afin de préserver l'édifice.

Je vous remercie pour l'attention portée à cette requête et reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Pour le CIQ Arenc-Villette

Vice-président